



Centre Saint Victor

Réhabilitation et extension

PROGRAMME FONCTIONNEL SYNTHÉTIQUE

Juillet 2026

Table des matières

Présentation du Centre Saint Victor et du projet	3
Le Centre Saint Victor	3
Principaux enjeux de l'opération	4
Périmètre de l'opération	5
Organisation générale	6
Répartition des activités par niveau	6

Présentation du Centre Saint Victor et du projet

Le Centre Saint Victor

Rattaché au CHU Amiens Picardie, le Centre Saint Victor accueille actuellement l'EHPAD Les Hortillons, trois Unités de soins de longue durée (USLD), une Unité cognitivo-comportementale (UCC) associée à une Unité de Consultation et Avis Psychiatrique (UCAP), ainsi qu'une Unité de Soins Palliatifs (USP). Ces activités sont aujourd'hui implantées au sein de 4 bâtiments (Hermès, Artémis, Poséidon, Athéna), connectés par un bâtiment central et sa rue intérieure.



Occupation actuelle des bâtiments

	ARTEMIS	HERMES	POSEIDON	ATHENA
R+3	-	EHPAD (31)	USLD (31)	<i>vacant</i>
R+2	-	EHPAD (31)	<i>vacant</i>	USLD (31)
R+1	EHPAD (31)	EHPAD (31)	CRT/DAC	USLD (31)
RDC	autre	UHR (17)	UCC (17)	USP (10)

Principaux enjeux de l'opération

L'enjeu principal de l'opération est d'améliorer le confort hôtelier et la prise en charge proposés aux habitants et patients du site. En effet, les unités d'EHPAD et d'USLD sont actuellement composées d'un nombre important de chambres doubles (60 à 70% des places) et aucune chambre n'est équipée de salle de bain avec douche.

Bien que les constats soient partagés entre les activités sanitaires et médico-sociales, les objectifs du présent programme diffèrent dans le niveau de transformation entre l'EHPAD (transformation forte) et l'USLD, UCC et USP (interventions plus ciblées).

L'opération vise donc à :

- ✓ Augmenter le nombre de chambres simples :
- ✓ Améliorer le confort hôtelier :
 - EHPAD : Salles de bain avec douche PMR dans toutes les chambres
 - USLD : Trois salles de bain communes (+2)
 - UCC : Deux salles de bain communes (+1)
 - USP : Salles de bain avec douche PMR dans toutes les chambres
- ✓ Mieux adapter les espaces à la prise en charge des troubles neurodégénératifs
- ✓ Améliorer la qualité fonctionnelle des espaces pour les personnels soignants
- ✓ Optimiser les flux et les espaces logistiques : espaces de stockage mieux dimensionnés et mutualisés, offices centraux mutualisés, locaux déchets mutualisés et sortis des unités.
- ✓ Passer le bâtiment hébergeant les activités médico-sociales en ERP type J

Il est à noter que la population prise en charge au sein du Centre Saint Victor (hors USP) se distingue de la majorité des autres établissements similaires du territoire de par le niveau particulièrement élevé de dépendance des résidents, la forte médicalisation des prises en charges, ainsi que la présence pour la quasi-totalité des personnes accueillies, de troubles cognitifs, y compris dans les unités de vie plus « classiques ».

Dans le cadre de ce projet, le CHUAP a mené une réflexion sur l'évolution et la transformation de l'offre de soin sur le site :

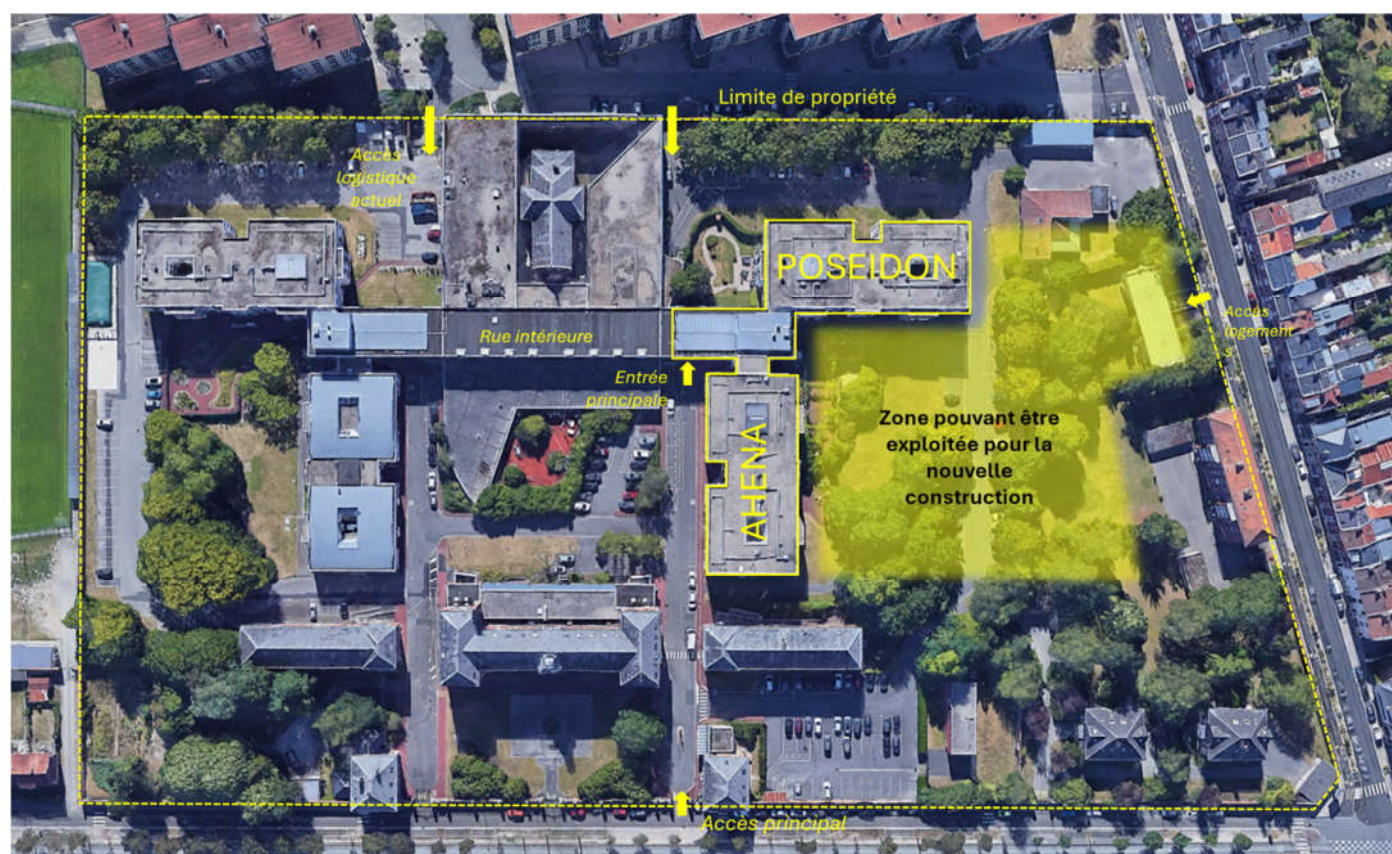
- **EHPAD (140) :**
 - 3 unités de vie conventionnelles de 24 places : 72 places
 - 1 unité de vie Alzheimer de 28 places
 - 2 unités d'hébergement renforcé (UHR) de 14 places
 - 1 unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes (UPHV) de 12 places
 - 1 Accueil de jour (*hors projet*)

- 1 PASA (*hors projet*)
- **USLD (87) :**
 - 3 unités de 29 lits
- **UCC/UCAP (17) :**
 - 1 unité de 17 lits
- **USP (14) :**
 - 1 unité de 10 lits
 - 1 hôpital de jour de 4 places (2 chambres)

Périmètre de l'opération

L'opération vise à implanter ces activités dans la partie sud du site, via :

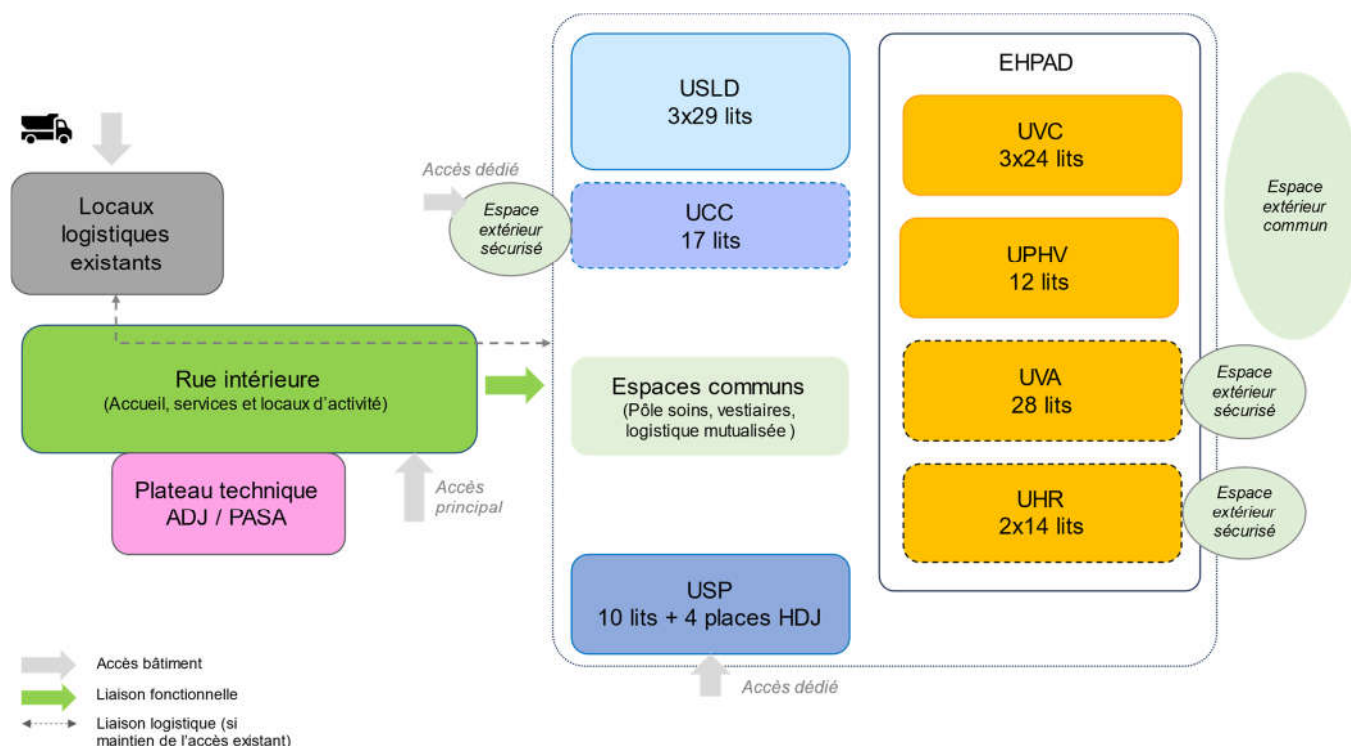
- La réhabilitation des bâtiments Poséidon et Athéna ainsi que des espaces connectant ces deux bâtiments, à l'extrémité sud de la rue
- La construction de surfaces neuves en extension du bâtiment Athéna pour les activités médico-sociale (type J)
- La construction de surfaces neuves pour l'USP (type U)



NB : la déconstruction des bâtiments périphériques au bâtiment Poséidon pour y implanter une partie des surfaces à construire est envisageable à condition d'entrer dans l'enveloppe budgétaire initiale et d'intégrer au projet la relocalisation des activités concernées

Organisation générale

Les éléments présentés ici sont à titre indicatif. Le concepteur est libre de proposer une organisation et une logique de flux différentes sous couvert de respecter les exigences de fonctionnement des différents secteurs



La rue intérieure demeurera un lieu de vie important pour l'établissement (ex : café, salon de coiffure, organisation d'événement...). C'est également par la rue qu'on accède au plateau technique, à la chapelle ainsi qu'aux espaces du bâtiment logistique (y compris le self du personnel). Bien que la centralité des activités se déplacera vers le sud, il sera important de faciliter la connexion à cette rue afin que les habitants, les visiteurs et les professionnels continuent de pouvoir profiter de cet espace atypique.

Répartition des activités par niveau

Une organisation des activités par niveau sera étudiée par le groupement afin de garantir le bon fonctionnement global du site, notamment du point de vue de l'organisation RH :

Les activités devront pouvoir être connectées facilement entre elles de manière horizontale et verticale. Une deuxième liaison verticale centrale devra être positionnée dans la nouvelle construction afin de faciliter la desserte des locaux supports et logistiques mutualisés à l'échelle de chaque niveau d'Athéna.